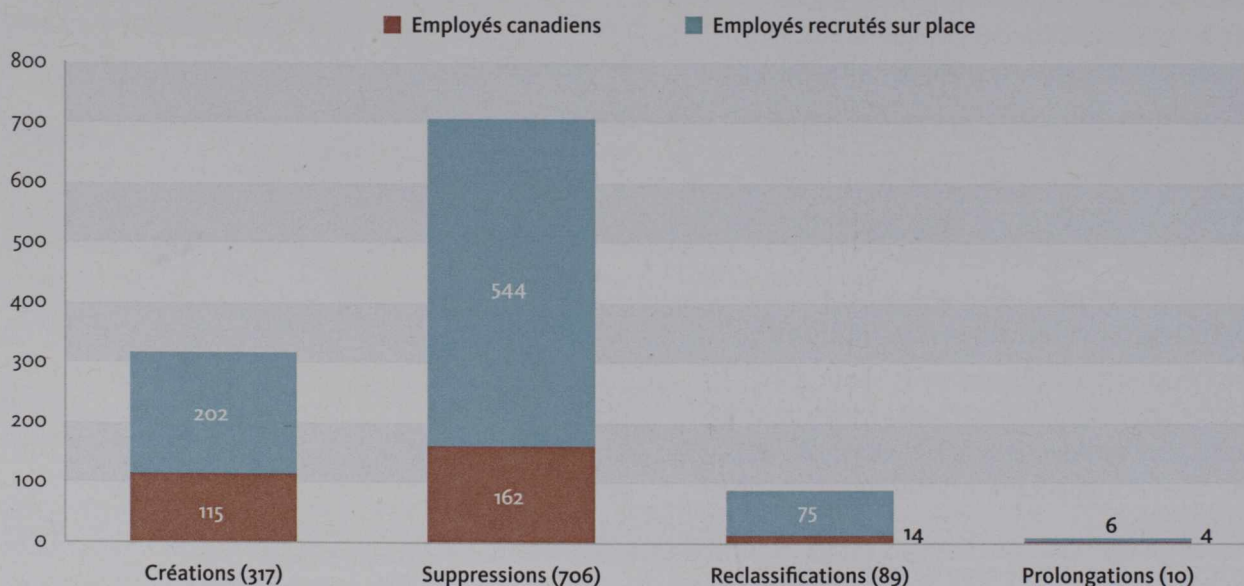


## MODIFICATIONS DE POSTES : COMITÉ SUR LA REPRÉSENTATION À L'ÉTRANGER

Le Comité sur la représentation à l'étranger (CORA) a été créé en novembre 2000 pour examiner les demandes de modifications de postes dans les missions à l'étranger. Le rôle du CORA consiste à faciliter l'évaluation complète et structurelle de toutes les demandes de modifications de postes avant de formuler des recommandations à la haute direction.

Les membres du CORA comprennent des intervenants en matière de services communs (biens, GI/TI, ressources humaines et sécurité), ainsi que des représentants des programmes du MAECD. Depuis 2010-2011, des représentants des partenaires sont également invités à participer aux réunions. Pour une description du processus du CORA, veuillez vous référer à la note de bas de page<sup>12</sup>.

**FIGURE 27**  
Répartition des modifications de postes d'EC et d'ERP\*, 2012-2013



Source : Données du SSGC, 31 mars 2013.

\* Trois actions ne sont pas illustrées dans cette figure, soit un changement de responsable et deux régularisations.

Note : Les 24 modifications de postes dans les bureaux régionaux au Canada ne sont pas incluses dans cette figure.

<sup>12</sup> En général, le cycle annuel du CORA commence en octobre alors qu'une lettre d'appel de propositions relatives à la prochaine année financière est envoyée à tous les partenaires et cooccupants. En janvier, les partenaires et les cooccupants discutent de leurs propositions avec les intervenants du MAECD lors d'une rencontre de consultation interministérielle et intergouvernementale. On y aborde alors les questions opérationnelles, administratives et celles relatives aux ressources. Les propositions discutées sont saisies dans la base de données du SSGC et sont ensuite présentées au CORA pour examen et recommandations. Certaines propositions, qui sont retirées en raison de problèmes insolubles, ne sont pas saisies dans le SSGC.